

Politischs Departement
der

Bern, le 28 Juillet 1883

Schweizerischen Eidgenossenschaft

Reçu le 30 Juillet

Monsieur le Colonel Grey

Ministre Suizo à Washington. — actuellement à Berne.

Officiellement de cette réunion du Parlement. — Nous
écoutons avec intérêt (depuis longtemps) la réponse
officielle que le Gouvernement suisse a fait à l'assemblée
fédérale.

Mon cher ministre.

Comme j'ai eu le plaisir de vous le dire dans
notre entrevue d'hier, vous recevrez avant votre départ
pour Washington le projet de traité d'arbitrage que nous
soumettons à l'examen du gouvernement des Etats-Unis.

Le dirai que vous le présentiez de suite au Secrétaire d'Etat
afin qu'il prende le Président devant la signature les formalités
préliminaires soient accomplies et que vous pretriez sans
ulterior détour aborder les négociations.

On suppose que elles-ci auront lieu à Washington
& naturellement c'est vous, mon cher ministre, qui dans ce cas
représenterez la Suisse. Vous pourrez même aborder de
suite les négociations en vertu des pouvoirs généraux de
votre charge, jusqu'au moment où vous aurez reçu les pouvoirs
spéciaux que je vous presserai de vous faire parvenir.

Si le Président Sir Arthur présente le traité de débat à Berne,
je suis pour cela à sa disposition.

Je ne répéterai pas ici ce que je vous ai dit hier sur les modifications qui pourront être apportées à notre projet. Vous vous en souvenez. J'ai cherché dans la législation à être aussi simple et aussi bref que possible, mais j'aurais le malus à telles ajournements que l'aménagement jugera nécessaire.

J'eusse pu vous cacher que l'accordéon réderait jusqu'ici à mes ouvertures, à dépasser mes espérances. Vous vous souvenez sans doute que l'an dernier déjà, lorsque vous nous rendîtes pour la première fois à votre poste nouveau, j'eus entretien de mon désir de lier entre nos deux confédérations un traité permanent d'arbitrage. Le 2 octobre de l'année dernière j'eus prié de me renseigner sur ce sujet le Gouvernement des Etats-Unis. A cette époque j'en avais pris encore congelement avec quelques collègues et j'envoiai leurs présentes ma proposition que si j'parvenais en même temps leur faire entendre au moins comme probable une heureuse issue. Le rapport que vous m'aviez fait de votre entrevue avec M. le Secrétaire d'Etat, puis votre télégramme, m'ont autorisé à dire au Conseil fédéral que j'assurerais l'adhésion du Gouvernement américain pour que l'affaire, j'espérai que vous ferez en sorte de réaliser mes promesses.

Mon rapport au Conseil fédéral mentionne le message annuel du Président Arthur, puis une décision du Parlement américain (joint resolution)

autorisant à l'avance le Président à accueillir les ouvertures
qui lui seraient faites en titre de traité d'arbitrage.

A vrai dire je ne connais ces faits que par le journal et
vous m'avez donné de l'inquiétude en me disant hier que
vous les ignoriez. Vous voudrez bien, j'aurai pris ce que vous
retournez à Washington pour mettre en mesure de faire renseignez
officiellement sur cette résolution du Parlement. — Vous
voudrez bien aussi m'envoyer, avec la copie de la réponse
à votre note, le message présidentiel.

Il se pourrait que vos collègues, & représentants
des Etats du continent Américain, veulent demander que
Washington & la Suissse soient disposés à leur offrir d'accorder
Etats un pareil traité. Vous pourrez répondre affirmativement.
Je ne m'avance pas trop si vous dîtes cela sans avoir
consulté le Conseil. Si j'y suis autorisé pour accueillir
excessivement sympathique quelques collègues que je fais à
mon profit. Ils y ont vu le point de départ de nombreux
traités & partisans d'un nouveau droit international.
Peut-être est-il en être ainsi.

Mme Grig, mon cher ministre, mes salutations
bien cordiales & mes vœux pour votre bon voyage,

L. Ruehleman